

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDÉ)

1^{re} séance – 5 février 2026 – 12 h 31 à 13 h 31

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du Citoyen

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Tiffany-Lee Norris Parent, présidente et conseillère municipale – District de Touraine (11)

Timmy Jutras, vice-président et conseiller municipal – District du Lac-Beauchamp (16)

Jean-François LeBlanc – Chambre de commerce de Gatineau

Geneviève Latulippe – Tourisme Outaouais

André Landry – ID Gatineau – En visioconférence

Steve Brabant – Cégep de l'Outaouais – En visioconférence

Marc Carrière, préfet – MRC des Collines-de-l'Outaouais

Jacqueline Frenette – VPL Verre et Aluminium

Patrick Robert-Meunier – MOBI-O

Secrétaire

Josée Marcil – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Isabelle Veilleux, directrice – Service de développement économique (SDÉ)

Bada Bah, coordonnateur de projet – SDÉ

Charlotte Calen, coordonnatrice de projet – SDÉ

Véronique Martin, coordonnatrice de projet – SDÉ

Josianne Therrien, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Autres personnes présentes

Bob Rioux, directeur des communications – Cabinet du conseiller désigné – En visioconférence

Martin Dalpé, directeur du cabinet – Cabinet du conseiller désigné – En visioconférence

Quatre personnes du public – en visioconférence

ABSENCES :

Membres

François de Bellefeuille – Spira

Murielle Laberge – Université du Québec en Outaouais

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance en mode hybride et publique à 12 h 31. Il s'agit de la première séance de l'année, marquant la reprise des travaux des comités et commissions depuis les élections municipales. La séance publique est enregistrée. Il sera possible de visionner l'enregistrement sur le site Web de la Ville. Un tour de table sera effectué afin de

permettre la présentation des nouveaux membres. La présidence souligne notamment la nomination de M. Timmy Jutras à la vice-présidence ainsi que l'arrivée de M. Jean-François LeBlanc à titre de représentant de la Chambre de commerce de Gatineau. Des remerciements sont également adressés aux membres ayant complété leur mandat au cours de l'année 2025.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans changement.

Il est proposé par Patrick Robert-Meunier

Appuyé par Jean-François LeBlanc

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la suite de la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2025

Le procès-verbal de la séance publique du 18 septembre 2025, préalablement validé par les membres, est déposé et disponible sur le site Web de la Ville. Aucun suivi n'est rapporté, à l'exception d'une correction à apporter au libellé du nom de Patrick Robert-Meunier.

5. Période de questions du public

Trois personnes du public assistent à la séance. Aucune question du public n'est toutefois adressée à la Commission.

6. Tour de table

Un tour de table est effectué et les membres se présentent.

7. Suivis des séances précédentes et mise à jour des dossiers – Point d'information

Un document d'information présentant l'état d'avancement des éléments issus des séances précédentes a été transmis en amont avec la documentation de la séance publique. Isabelle Veilleux, directrice du Service du développement économique (SDÉ), procède à la présentation de ce point d'information statutaire. Le Service met plus particulièrement en lumière trois dossiers identifiés.

Gouvernance de développement économique :

Il est rappelé que ce dossier a été traité par la Commission du développement économique en 2025. Depuis, il a cheminé vers la mise en place d'une nouvelle structure de développement économique, laquelle a été approuvée par le conseil municipal lors de sa séance du 2 octobre 2025. Le déploiement de cette structure est en cours et intègre de nouvelles responsabilités confiées au Service du développement économique (SDÉ), notamment en matière de développement des filières prioritaires. L'étape en cours correspond au déploiement de la phase I, soit la gestion du changement et la dotation des nouveaux postes.

Politique de développement commercial :

Il est rappelé que ce dossier, déjà traité par la Commission, a été adopté par le conseil municipal en octobre 2025. Le conseil a alors mandaté l'administration afin de revoir

certaines éléments du cadre de soutien et de finaliser le Cadre de soutien aux pôles commerciaux et les programmes associés. Le dossier sera présenté de nouveau à la Commission au cours de l'année.

Fonds de soutien aux OBNL appuyant l'entrepreneuriat :

Ce Fonds soutient des projets économiques alignés sur les priorités de la Ville. Lors du dernier appel de projets, 11 projets ont été soumis, dont 8 ont été recommandés par le comité de sélection et approuvés par le conseil municipal le 18 décembre, pour un total de 346 152 \$. Les protocoles d'entente sont en cours de signature afin d'amorcer les projets.

8. Plan de travail 2026 de la Commission de développement économique – Présentation

Isabelle Veilleux, directrice du Service du développement économique (SDÉ), présente aux membres la proposition de plan de travail 2026 de la Commission, en vue de l'obtention d'une recommandation. La présidence précise que, conformément aux statuts et règlements, la Commission adopte habituellement un plan d'action couvrant une période de deux ans. Toutefois, à la suite du début du nouveau mandat, il a été convenu que le plan de travail serait d'une année pour 2026. Il est indiqué qu'il s'agit d'une proposition visant à être bonifiée collectivement, afin de recueillir les commentaires et les suggestions des membres. L'objectif est de recommander le plan de travail lors de la présente séance afin qu'il soit acheminé au conseil municipal de mars. La direction du Service rappelle que les dossiers identifiés tiennent compte des exercices de priorisation réalisés, de l'alignement stratégique et des priorités établies dans les chaînes de valeur. Ce travail a été amorcé dès l'automne dernier afin d'identifier les éléments structurants sur lesquels la Commission serait appelée à contribuer. La proposition soumise découle de ce travail préparatoire. La présidence informe également les membres que les élus ont tenu un lac-à-l'épaule, au cours duquel des collaborations entre commissions sont souhaitées, ouvrant ainsi la porte à de possibles travaux conjoints.

Dossier 1 : Stratégie de développement industriel

Objectif de la Commission : Contribuer à l'élaboration de la stratégie de développement industriel en validant et en bonifiant le positionnement, la vision, les orientations stratégiques, et le cas échéant, le plan d'action permettant de réaliser la vision.

Rôle : Analyse et orientation.

Dossier 2 : Cadre de soutien aux pôles commerciaux

Objectif de la Commission : Analyser le cadre de soutien aux pôles commerciaux et ses programmes et formuler des recommandations en vue de son adoption afin d'assurer sa pertinence et l'alignement avec les besoins du milieu et les objectifs de développement commercial de Gatineau.

Rôle : Recommandation.

Dossier 3 : Développement de filières prioritaires

Objectif de la Commission : Analyser et orienter la stratégie et la feuille de route pour le développement de filières prioritaires à Gatineau.

Rôle : Analyse et orientation.

Dossier 4 : Veille d'opportunités en développement économique

Objectif de la Commission : Rester à l'affut des opportunités qui pourraient se présenter en vue de favoriser le développement économique du territoire.

Rôle : Analyse et orientation.

Dossier 5 : Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire (lié à l'Entente de développement territorial du Fonds régions et ruralité)

Objectif de la Commission : Contribuer à l'élaboration et la validation du Cadre d'intervention.

Rôle : Recommandation.

Période d'échanges

Plan de transition énergétique et intercommissions

La Commission discute de la transition énergétique et de la pertinence de mettre en place une intercommission afin de favoriser la collaboration sur ce sujet. Un intérêt est exprimé quant au Plan de transition énergétique et à ses impacts économiques potentiels, notamment en lien avec la capacité énergétique disponible sur le territoire. Il est souligné que, bien que ce dossier ne soit pas formellement rattaché au plan de travail de la Commission, il serait souhaitable que celle-ci soit associée aux réflexions, considérant les impacts possibles sur les entreprises et l'économie locale, notamment en matière d'attractivité économique et de disponibilité de la puissance énergétique nécessaire aux opérations des entreprises. La présidence confirme l'intérêt de tenir une intercommission, en collaboration avec la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques (CELCC) et la Commission de développement du territoire et de l'habitation (CDTH), afin de traiter ce dossier.

Dossier de l'hôpital et intercommissions

Il est fait référence à des informations récentes diffusées dans les médias concernant l'élaboration d'un plan visant l'aménagement et l'analyse du secteur entourant le site d'Asticou. Un membre s'interroge quant à l'intégration des impacts économiques liés à la localisation de l'hôpital dans cette analyse, considérant l'importance de cet enjeu pour le territoire. La présidence mentionne qu'un intérêt est également manifesté pour la tenue d'une intercommissions avec la CDTH afin de permettre une réflexion concertée sur ce dossier.

Plan stratégique et nouveau modèle de gestion intégré

À la suite de la réforme de la structure de gouvernance économique, des questions sont soulevées quant à l'absence du dossier Plan stratégique dans le plan de travail présenté. La direction du Service explique que, par le passé, un plan stratégique avait été élaboré afin de fournir un cadre de référence et un plan d'action. Toutefois, dans le contexte de réorganisation, un exercice mené par le Service de la performance organisationnelle a permis de constater la multiplication des plans stratégiques au sein de l'organisation. Un virage a ainsi été amorcé dans les façons de travailler, privilégiant désormais une gouvernance axée sur les priorités, en fonction des services aux citoyens et des chaînes de valeur. Le travail s'effectue de manière interservices, selon un processus rigoureux d'arrimage des priorités, en cohérence avec les travaux des commissions. Il est précisé que la planification est désormais effectuée sur une base annuelle, afin d'en assurer la pertinence et l'agilité. En conséquence, il n'est pas prévu d'élaborer de nouveaux plans stratégiques sectoriels, ceux-ci étant intégrés au nouveau modèle de planification stratégique globale de la Ville.

Veille d'opportunités – Dossier 4 – action 1

La vice-présidence souligne que l'analyse des filières prioritaires démontre un potentiel important de développement économique vers l'Est, notamment le long de l'axe de l'autoroute 50. Il est mentionné que la Ville de Gatineau est géographiquement enclavée et que le potentiel de développement économique se situe principalement vers la région des Laurentides, alors que l'Outaouais y présente certains retards. Il est proposé d'assurer une vigie sur le lien autoroutier entre les Laurentides et l'Outaouais afin de voir le potentiel de développement économique (Gatineau, Collines-de-l'Outaouais, Argenteuil, Mirabel ...), lesquelles font également face à des enjeux d'enclavement par le transport, la sécurité routière, etc. Des questionnements concernant le projet Alto sont soulevés, dont le tracé serait similaire à l'autoroute 50, du côté de l'Ontario, laissant la portion québécoise de la rivière des Outaouais non desservie. On se questionne sur les risques économiques potentiels qui pourraient en découler.

Dans ce contexte, la vice-présidence propose de bonifier l'action 1 du dossier 4 en y ajoutant la mention : « notamment le développement économique dans l'Est », dans l'objectif d'évaluer la possibilité d'intégrer plus particulièrement ce sujet à un futur plan de travail. La direction du Service accueille favorablement cette proposition, en précisant qu'elle pourrait s'inscrire sous le cadre plus large de la veille d'opportunités. Une discussion s'engage quant aux attentes et aux capacités opérationnelles du Service, lequel indique ne pas disposer de ressources suffisantes pour réaliser des analyses approfondies à ce stade. Il est toutefois précisé qu'il s'agit uniquement d'une vigie, sans présentation formelle de dossier prévue, et que le plan de travail actuel est réparti sur quatre séances annuelles.

Proposition de modification au plan de travail

Une proposition de modification au plan de travail 2026 par l'ajout des termes soulignés suivants est présentée :

Action 1 – Dossier 4 « *Veille d'opportunités en développement économique* »

Assurer une vigie sur des dossiers d'opportunités et enjeux en développement économique, notamment le développement économique dans l'Est.

Il est proposé par Timmy Justras

Appuyé par Tiffany-Lee Norris Parent

Adoptée

Recommandation

CDÉ-2026-01

La Commission de développement économique (CDÉ), lors de sa séance régulière du 5 février 2026, recommande au conseil municipal :

D'adopter le plan de travail 2026 de la Commission de développement économique tel que modifié.

Il est proposé par Jacqueline Frenette

Appuyé par Geneviève Latulippe

Adoptée

9. Cadre d'intervention du Fonds Régions Ruralité (FRR) – Présentation

Le Cadre d'intervention du Fonds régions et ruralité (FRR) est présenté par Véronique Martin, coordonnatrice de projets au Service du développement économique (SDÉ), aux fins de recommandation. La présentation vise à exposer la version préliminaire du Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire et à recueillir les commentaires et échanges des membres, en vue de formuler une recommandation pour son adoption ultérieure par le conseil municipal. Un état de situation est présenté, de même que les priorités d'intervention, les actions prévues et les principales échéances.

Le Service explique que le Cadre d'intervention du FRR constitue un document de planification stratégique que chaque municipalité régionale de comté (MRC) ou ville doit adopter et transmettre au gouvernement du Québec dans le cadre d'une entente de soutien financier visant la mise en œuvre de ses priorités de développement. La Ville de Gatineau bénéficie d'une entente d'une durée de trois ans, soit du 1er avril 2025 au 31 mars 2028, pour la mise en œuvre du FRR. L'une des conditions de cette entente est l'élaboration d'un Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire. Il est également rappelé que le FRR est un programme gouvernemental administré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), agissant comme levier financier pour soutenir le développement et la vitalité des territoires. Le Cadre d'intervention doit notamment identifier les enjeux du territoire et établir les priorités d'action afin de favoriser la vitalité économique, culturelle, sociale et environnementale de la Ville. L'adoption du Cadre par le conseil municipal est prévue à la mi-mars 2026 pour une application dès le printemps 2026.

Parmi les priorités d'intervention :

1. Soutenir la création de richesse et de valeur et des retombées durables
2. Renforcer le leadership de la Ville
3. Accroître la culture organisationnelle en matière de développement économique
4. Améliorer la performance et la compétitivité de Gatineau
5. Renforcer le rayonnement et le positionnement de Gatineau

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés au Service pour la présentation. Les priorités sont alignées. On souligne que ça devient un peu comme une planification stratégique et que le tout arrive à un bon moment.

Leadership en développement économique

Les discussions portent d'abord sur le renforcement du leadership de la Ville en développement économique afin d'établir une culture de développement économique au sein de la Ville. Des précisions sont demandées quant à la portée de ce leadership et à son articulation avec les différents services municipaux ainsi qu'avec les partenaires. Il est expliqué que le leadership visé concerne l'ensemble de l'appareil municipal et s'inscrit dans une approche intégrée, cohérente avec les orientations du conseil municipal. Un membre souligne l'importance que le conseil municipal soit tout aussi engagé dans ce leadership et remercie les parties impliquées pour cela.

Rôle d'ID Gatineau dans la mise en œuvre du Cadre

Des échanges ont également lieu concernant le rôle d'ID Gatineau dans la mise en œuvre du Cadre d'intervention. Il est précisé qu'ID Gatineau demeure un partenaire clé,

notamment en matière de soutien aux entreprises, tandis que la Ville conserve un rôle de leadership stratégique, notamment en ce qui concerne les orientations, la coordination et la cohérence des interventions.

Outil structurant

Il est souligné que le Cadre d'intervention, bien qu'il ne remplace pas un plan stratégique formel, constitue désormais un outil structurant permettant d'orienter les actions du Service du développement économique, dans un contexte où la planification se fait sur une base annuelle et en arrimage avec les priorités municipales. Une reddition de compte annuelle et un rapport sont déposés au conseil municipal. L'arrimage se fait auprès des équipes municipales via la priorisation des projets aux chaînes de valeur en fonction des capacités opérationnelles.

Enjeu de mobilité durable

Des commentaires sont formulés quant à l'importance d'intégrer les enjeux de mobilité durable dans la réflexion en développement économique, ceux-ci étant considérés comme un levier important pour l'attractivité du territoire, la compétitivité économique et la qualité de vie. On souligne qu'il serait important d'y inclure le plan de déplacements durables. Les lieux de développement économique doivent être accessibles. Il est indiqué qu'il est avantageux d'investir dans des modes alternatifs à l'auto et que la mobilité est au centre des conditions favorables. Augmenter dans le déplacement durable permet entre autres de réinvestir dans l'économie locale.

Agriculture

La question de l'agriculture et du secteur bioalimentaire est abordée. Il est précisé par le Service que le bioalimentaire inclut l'agriculture et la transformation, et que ces dimensions sont prises en compte dans les actions prévues, notamment en lien avec les travaux municipaux portant sur la zone agricole. La vice-présidence mentionne également une volonté du Comité consultatif agricole de collaborer à ces réflexions, possiblement dans le cadre d'une éventuelle filière agricole.

Marketing territorial

Enfin, des échanges portent sur le rayonnement et le marketing territorial, ainsi que sur la complémentarité (interconnexion) entre les initiatives municipales et les démarches de promotion à l'échelle régionale. Il est mentionné que la Ville prévoit se doter d'une expertise en marketing territorial afin de structurer ses interventions dans ce domaine et de favoriser une meilleure coordination avec les partenaires régionaux.

Recommandation

CDÉ-2026-02

La Commission de développement économique (CDÉ), lors de sa séance régulière du 5 février 2026, recommande au conseil municipal :

D'adopter le Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire afin de respecter l'entente conclue dans le cadre du Fonds Régions Ruralité (FRR).

Il est proposé par André Landry

Appuyé par Geneviève Latulippe

10. Divers

10.1 Suivi des recommandations, s'il y a lieu

Aucun élément d'information n'est ajouté à la section « Divers ».

11. Prochaine séance

Il est indiqué que la prochaine séance de la Commission de développement économique se tiendra le 16 avril 2026.

12. Levée de la séance

Il est proposé par Tiffany-Lee Norris-Parent

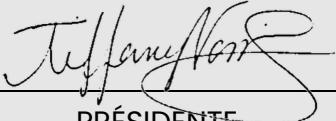
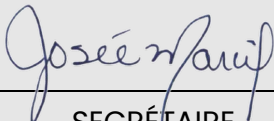
Appuyé par Jean-François LeBlanc

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 13 h 31.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

 PRÉSIDENTE TIFFANY-LEE NORRIS PARENT	 SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL
---	---